

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2025

Commune de Montaignac-sur-Doustre



Le bonheur c'est bien dans notre nature !

SOMMAIRE

- *Le mot du maire* p 2 et 3
- *Principales décisions du conseil municipal* p 3 et 4
- *Principaux travaux* p 5
- *Nos habitants ont du talent* p 6 et 7
- *Infos ordures ménagères* p 8
- *La vie des associations* p 9 à 17
- *Vie locale* p 17 et 18
- *Un peu d'histoire* p 19
- *Etat civil et infos pratiques* p 20

EDITE PAR LA MUNICIPALITE

Responsable de la publication :

Jean-Claude Besseau

Mise en page : G. Bergeal

Contenu : G. Bergeal avec JC Besseau, M. Vitrac, le secretariat de mairie et les associations.

Crédit photos : JC Besseau, G. Bergeal, associations.

N° ISSN : en cours

Tirage : 400 ex.

Impression : Maugein imprimeurs
Tulle

LE MOT DU MAIRE



Chères Montaignacoises, Chers Montaignacois,

Encore une année de passée. Elle ne nous aura pas épargné son lot de catastrophes naturelles, de rebondissements politiques et d'inquiétudes au niveau international, la guerre étant toujours présente sur notre continent et pouvant même se développer sur d'autres.

Pour notre commune, 2024 sera, malgré tout, l'année de quelques satisfactions.

Tout d'abord, celle de voir se concrétiser enfin, la possibilité de commercialiser le lotissement du Bois de Mars puis également de constater le rayonnement de notre commerce local, avec la réouverture du multi-services qui est un véritable pôle d'attractivité pour le village.

Au niveau associatif, l'association Corrèzienne Histoire et Patrimoine du Sapeur-pompier est enfin dans ses murs à la zone de la Bouix. Le bâtiment d'intérêt collectif cofinancé par les chasseurs est, grâce à leur mobilisation et celle d'autres bénévoles, désormais hors d'eau et hors d'air. Le club de foot, après une fusion avec Rosiers, a maintenant ses 2 équipes en séniors, 1 équipe en futsal, et 1 équipe de vétérans. L'école de foot est fréquentée par 35 filles et garçons qui portent nos couleurs sur les plateaux sportifs du département. Le foyer rural est reparti pour une nouvelle saison de Pilates, tennis de table, marche et bien entendu de théâtre. Nos sapeurs-pompiers sont toujours prêts à intervenir en cas de besoin, et le nombre de sorties effectuées par le centre de secours est en constante progression. Enfin le club Génération Mouvements, fort de ses 80 adhérents, continue de maintenir un lien social essentiel entre les séniors de la commune et des communes limitrophes.

Que chacune et chacun d'entre vous soit chaleureusement remercié pour son investissement.

Cette année fut aussi celle d'une profonde mutation pour les parents d'élèves. En effet, le conseil municipal a pris la décision de reprendre à sa charge, dès le mois de septembre, la gestion de la cantine assurée depuis son origine par les parents d'élèves que nous pouvons remercier pour ces années d'investissement. Ce nouveau mode de gestion a permis de faire bénéficier une partie des familles du repas à 1 euro, pour les autres de payer en fonction de leur quotient familial, et enfin de se mettre en phase avec les lois successives d'Egalim.

Au niveau patrimonial, nous avons signé un compromis pour la vente du bâtiment de l'ancienne poste ainsi qu'une cession des baux emphytéotiques des terrains sur lesquels Corrèze Habitat avait construit des logements sociaux (4 à Montaignac et 2 au Jardin). En contrepartie, la commune percevra une soulte de 41 000 euros et deviendra propriétaire des 2 logements situés au-dessus du foyer rural.

Les employés municipaux sont en train de rénover le logement au-dessus du foyer du Jardin. Il devrait être mis à disposition d'un locataire au plus tard le 1^{er} mars.



LE MOT DU MAIRE

Pour 2025, les investissements seront une nouvelle fois limités. Cependant, nous sommes contraints d'agrandir le cimetière de Montagnac, les terrains prévus à cet effet et fichés au PLUI étant en cours d'acquisition. Corrèze Ingénierie nous soumettra plusieurs propositions d'aménagement qui sera réalisé en plusieurs tranches.

Corrèze Ingénierie nous fera également des propositions pour l'aménagement de la plateforme SNCF et de ses locaux. Montagnac étant situé sur le programme des liaisons cyclo « Voies vertes pâles » du département et reconnu comme « aire de service » sur l'itinérance cyclo « La Vagabonde », l'orientation touris-

tique sera prioritaire.

Je terminerai mon propos en adressant mes plus fervents remerciements à l'ensemble des agents municipaux (secrétaires, agents techniques, cantiniers) qui œuvrent quotidiennement pour le bienfait de la commune et de sa population.

Chères Montagnacoises et chers Montagnacois, avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous adresse à vous et à tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux pour 2025.

Jean-Claude Besseau

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juillet 2024

- **Délibération portant l'achat d'une parcelle de terrain** au lotissement de la Genevrière à Mme et Mrs Tourneix.
- **Délibération portant le recrutement d'un agent contractuel** à la fonction d'adjoint technique, du 1/09 au 31/10 à 28,5h par semaine, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Séance du 13 septembre 2024

- **Délibération portant l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023.**
- **Délibération portant l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties** (hôtels, locaux classés gîte rural ou meublé de tourisme, chambre d'hôte).
- **Délibération portant l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones « France ruralité revitalisation »**, rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises.
- **Délibération portant exonération de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale** en faveur des locaux classés meublé de tourisme ou chambre d'hôte.
- **Délibération portant les créances à éteindre** (sur décision de justice) sur des titres émis par la commune entre 2013 et 2024 pour un montant total de 12 374.73 €.

- **Délibération portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet.**

- **Délibération portant la transaction avec Corrèze-Habitat sur les baux emphytéotiques.**

L'Office Public Corrèze-Habitat a fait part à la commune de son souhait de mettre fin à certains baux emphytéotiques non compatibles avec le modèle économique du logement social en zone détendue, afin de devenir propriétaire de ces biens immobiliers.

Les baux suivants sont concernés :

- bail emphytéotique conclu le 17 octobre 1968 pour la construction de deux appartements 2 place de la Mairie (au dessus du foyer rural) au bourg de Montagnac,
- bail emphytéotique conclu le 15 avril 1997 pour la construction de deux pavillons rue Chantebise au bourg de Montagnac,
- bail emphytéotique conclu le 1er décembre 2008 pour la construction de deux pavillons impasse des Châtaigniers au bourg du Jardin.

Le conseil municipal décide que Corrèze-Habitat récupère la pleine propriété des deux logements rue Chantebise et des deux logements au bourg du Jardin, en contrepartie de l'abandon des baux emphytéotiques et de la restitution à la commune, qui en assurera par la suite la gestion, des deux logements au dessus du foyer rural moyennant la somme de 41 316 euros correspondant au prix du marché.

- **Délibération portant sur la modification du tableau des effectifs** suite à des changements liés au personnel.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL *(suite)*

Séance du 17 octobre 2024

- **Délibération portant le recrutement d'un agent contractuel** à la fonction d'adjoint administratif, du 14/10 au 31/12 pour 4h par semaine, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- **Délibération portant le recrutement d'un agent contractuel** à la fonction d'adjoint technique, du 14/10 au 31/12 pour 20h par semaine, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- **Délibération portant le recrutement d'un agent contractuel** à la fonction d'adjoint technique, du 14/10 au 31/12 pour 7h par semaine, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- **Délibération portant la création d'un emploi permanent** à la fonction d'adjoint administratif pour 6,5h par semaine .
- **Délibération portant la création** au tableau des effectifs d'un **emploi permanent** et relative au recrutement d'un emploi à la fonction d'adjoint technique pour 19,5h par semaine.
- **Délibération portant la création** au tableau des effectifs d'un **emploi permanent** et au recrutement d'un emploi à la fonction d'adjoint technique pour 7,5h par semaine ; portant également la **suppression au tableau des effectifs d'un emploi permanent** à temps partiel pour 7,88h par semaine.
- **Délibération portant la réalisation d'un emprunt à long terme d'un montant de 150 000€**, pour le remboursement des frais du lotissement en raison d'un nombre insuffisant de lots vendus.
- **Délibération portant le refus des offres de vente du bâtiment de la Poste**, dans le cadre de la vente aux enchères organisée par l'agence 36 heures Immo. L'offre la plus élevée, de 53 430 €, était nettement inférieure au prix de réserve fixé à 70 000 €.
- **Délibération portant l'autorisation de signer la convention entre le syndicat mixte Corrèze Centre de Supervision Départemental et la commune de Montagnac-sur-Doustre**, entérinant le montant de la contribution de fonctionnement pour l'année 2024 de 324 € et nommant le Délégué à la Protection des Données (Virginie Coudert).

Séance du 23 novembre 2024

- **Délibération portant l'achat d'un broyeur d'accotement** pour un montant de 4 800 €.
- **Délibération portant la proposition d'achat du bâtiment de la poste** pour un montant total de 75 000 €, 70 000€ revenant à la commune.
- **Délibération portant la modification du tableau des effectifs** suite aux mouvements de personnels (11 emplois à temps plein ou partiel).
- **Délibération portant l'achat de parcelles à l'indivision Gaillard** en bordure de voie ferrée pour un montant de 700 €.
- **Délibération portant l'achat de parcelles Constant et Marut pour l'agrandissement du cimetière** pour un montant total de 8 140 €.

Séance du 13 décembre 2024

- **Délibération portant la mise en œuvre de la participation employeur en matière de Protection Sociale Complémentaire Risque Prévoyance** (convention de participation proposée par le Centre de Gestion 19).
- **Délibération portant la fixation des tarifs de redevances de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la période 2025-2030.**
- **Tarifs 2025** : le maire propose un examen des différents tarifs municipaux pour révision. Les loyers des appartements et maisons sont augmentés de 2,47%, conformément à l'IRL (Indice de Revalorisation des Loyers), alors que les tarifs des baux commerciaux (excepté celui de la boulangerie inchangé depuis mai 2018), de la garderie, des concessions aux cimetières ou de l'assainissement sont stables => **retrouvez les tarifs 2025 sur le site internet (onglet Vie locale et rubrique Vie pratique).**

Les comptes-rendus et délibérations sont consultables en mairie.



POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Plateforme SNCF



Cette plateforme de plus de 3000 m² étant acquise, il convenait contractuellement avec la SNCF de sécuriser les abords de la voie ferrée sur une bonne centaine de mètres avec des clôtures métalliques hautes. Le nécessaire a été fait dans les règles de l'art par les services techniques, pour un montant de 9 476 € HT incluant les charges de personnel. Cette opération fait l'objet d'une subvention DETR de 40 %.

Une première étape vers d'autres travaux pour concrétiser un beau projet d'aménagement dont une partie sera dédiée à l'accueil touristique. A suivre en 2025...

Appartement du Jardin

L'appartement au dessus de la salle des fêtes du Jardin étant inoccupé depuis plusieurs années et impossible à louer en l'état, de gros travaux de rénovation sont en cours pour le remettre rapidement sur le marché locatif (électricité, isolation, plomberie, création d'une salle de bain et d'une cuisine, menuiserie, agencement général des lieux, chauffage par poêle à granulés..). Les trois employés des services techniques, parfaitement polyvalents et équipés, en outre plus disponibles l'hiver, s'emploient à remettre ce T3 dans la meilleure configuration pour un coût total avoisinant les 30 000 €.



Rencontre avec Herbert Mast

Artiste peintre au bourg du Jardin

NOS HABITANTS ONT DU TALENT !



Arrivé des Pays-Bas au Jardin il y a 30 ans, Herbert s'est rapidement attaché à cette petite commune où il a trouvé un cadre épanouissant pour sa nature d'artiste. Il s'est intégré au village et a même été élu conseiller municipal à deux reprises entre 2008 et 2020. En tant qu'artiste-élu... ou élu-artiste, il est à l'origine de nombreuses expositions sur la commune et de la belle dynamique artistique qui y a longtemps régné. C'est aussi un artiste multi-facettes, notamment musicien, et un bricoleur génial, très doué pour l'informatique, qui avait à l'époque réalisé le site internet du Jardin !

Quatre questions pour essayer de percer les secrets de l'artiste...

Q1 : Herbert, comment t'est venue cette passion pour la peinture et peux-tu nous présenter ton parcours d'artiste peintre ?

Comme enfant, j'aimais déjà dessiner. Quand mes parents vivaient dans la 'Vrolijkstraat' (rue joyeuse) à Amsterdam et que je revenais de l'école maternelle, j'ai fait un dessin avec seulement des fenêtres dessus. J'ai vu ça dans notre rue, à toutes les fenêtres. Mes parents m'appelaient Happy. Un peu de gaieté (happy) dans une rue joyeuse. Je suis né au Suriname en 1949. Mon intérêt pour la peinture a commencé quand j'étais adolescent. À l'école, j'avais de bonnes

Q2 : Ton arrivée des Pays-Bas en Corrèze, avec des paysages et un environnement très différents, a-t-elle marqué pour toi un tournant dans ton approche artistique et ton inspiration ?

En 2004 je m'installe au Jardin. Ce n'était pas un tournant dans ma démarche artistique, mais ce fut un tournant dans ma vie. La maison était déjà là et les environs sont magnifiques. La nature m'a donné de l'inspiration et avant d'y arri-

notes en dessin. J'ai même eu un 9 à l'examen. Je n'ai pas de carrière de peintre. J'ai choisi ce métier lorsque j'ai émigré en France. Je n'ai suivi aucune formation en académie. C'est en moi. Ils appellent ça du talent. À Delft, il y a la « porcelaine de Delft » et c'est là que j'ai été embauché comme peintre du célèbre bleu de Delft. Il n'y a pas si longtemps, j'ai peint mes deux filles, Mariska et Amanda, en bleu de Delft. Une technique complètement différente de la peinture à l'huile (marque Talens Rembrandt) que je réalise habituellement.

ver j'avais déjà peint un groupe de vaches (race limousine). J'aime peindre non seulement des paysages mais aussi des animaux, des vaches, des chevaux et bien sûr des gens. Des chiens, des chats, des moutons, des poules, des canards et même un renard. C'est la nature et c'est tellement beau en Corrèze !

Bien sûr, les fleurs, les plantes et la forêt en font partie.



NOS HABITANTS ONT DU TALENT !

Q3 : Peux-tu nous parler de tes sujets de prédilections et de ta technique de travail, avec notamment le courant "hyperréaliste" qui semble avoir influencé une partie de tes peintures ?

Je n'ai pas vraiment de matières préférées. Je peins ce que je trouve beau ou ce qui sera trouvé beau. Je peins de manière réaliste, uniquement à la peinture à l'huile et cela inclut parfois des « glacis » mais souvent aussi « alla prima » (littéralement traduit de l'italien par « en une fois »). Je ne savais pas que j'étais hyperréaliste jusqu'à ce qu'un professeur de français le découvre en voyant les vaches devant leur maison. Les caractéristiques de l'hyperréalisme sont : isoler un fragment de la réalité, représenter la réalité de manière plus que réaliste et parfois aussi : l'intensification par l'agrandissement de l'échelle. Des photos sont également utilisées à cet effet comme pour Mariska sur un nuage tandis qu'une colombe vole et qu'une fusée passe devant son nuage. Je suis un fan de Johannes Vermeer, notamment en raison de son jeu de lumière et de la représentation réaliste de la

Q4 : Tu as déjà fait de belles expositions par le passé et est-ce que tu continues à peindre régulièrement avec des projets en 2025 ?

Il me faut beaucoup d'efforts pour organiser une exposition. Si le nombre de visiteurs est décevant, je préfère passer mon temps à autre chose. J'ai commencé un tableau où une licorne vole au-dessus



réalité médiévale. Je voulais éprouver combien il était difficile de réaliser une telle œuvre, mais aussi simplement la voir.

du lieu de naissance de Mariska, ville Hoorn, qui est assise sur le dos de l'animal. J'ai une exposition virtuelle dans ma galerie : <https://herbertmast.com/virtagal/artistes/artiste.php?nom=mast>



SERVICE INTERCOMMUNAL DES ORDURES MENAGERES



Nouveaux containers de collecte déployés par la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières

Afin de réduire le volume et le poids des ordures ménagères incinérées, et donc taxées selon les quantités admises à l'usine d'incinération de Rosiers, la Communauté de Communes souhaite favoriser et soutenir le tri auprès des particuliers et entreprises.

Outre le fait qu'ils sont esthétiques et mettent en valeur trois superbes sites de notre territoire, les nouveaux containers de tri sélectif apportent un vrai plus en matière d'ergonomie, de contenance et de stockage plus salubre des déchets.

Dans ce contexte, il a été décidé de remplacer progressivement la collecte en porte à porte par la collecte via des colonnes de tri (verres, papiers, emballages), la collectivité ayant ainsi acquis 128 colonnes en novembre 2024 pour un montant de plus de 340 000 € TTC. Au premier trimestre 2025, 134 colonnes supplémentaires seront installées sur les nouveaux Points d'Apport Volontaires (PAV) identifiés afin de mailler efficacement le territoire et répondre au besoin de proximité des usagers des 19 communes. Fin mars, l'ensemble de ces PAV devrait être opérationnel pour une collecte du tri désormais faite uniquement sur ces points. **Par consé-**

quent, le ramassage des sacs jaunes en porte à porte sera supprimé au 31 mars.

A terme, cette nouvelle organisation vise à augmenter la quantité et la qualité du tri, à réduire le volume des ordures ménagères et déchets incinérés, et à être plus respectueuse de l'environnement.

Sur la commune, les dernières collectes sélectives

« sacs jaunes » en porte à porte se feront :

- Janvier : jeudi 2, 16 et 30,
- Février : jeudi 13 et 27,
- Mars : jeudi 13 et 27.

@ : prevention.dechets@cc-ventadour.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE :

**LES ENCOMBRANTS SONT COLLECTES UNE FOIS
TOUS LES 2 MOIS (redevance de 57 € par enlèvement)**



> Collectes sur la commune de Montagnac-sur-Doustre en 2025 (les mercredis) :

| | | |
|------------|------------|-------------|
| 12 février | 16 avril | 11 juin |
| 13 août | 15 octobre | 03 décembre |

* **Prise de rendez-vous au 05 55 93 00 93 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h)**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB MONTAIGNAC ROSIERS



○ Classement de l'équipe A au 17/12/2024
DEPARTEMENTAL 3 / POULE A

○ Classement de l'équipe B au 17/12/2024
DEPARTEMENTAL 4 / POULE C

| N° | Equipes | Pts | JO | GA | N U | PE | BP | BC | Diff |
|----|--------------------|----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|------------|
| 1 | SR3V2 | 25 | 11 | 7 | 4 | 0 | 26 | 9 | 17 |
| 2 | ALBUSSAC NEUVILLE | 22 | 11 | 7 | 1 | 3 | 30 | 18 | 12 |
| 3 | ST MARTIAL | 22 | 11 | 7 | 1 | 3 | 35 | 24 | 11 |
| 4 | TULLE 4 | 19 | 11 | 5 | 4 | 2 | 30 | 15 | 15 |
| 5 | MALEMORT 2 | 19 | 11 | 6 | 1 | 4 | 24 | 19 | 5 |
| 6 | MAUSSAC | 16 | 11 | 5 | 1 | 5 | 22 | 21 | 1 |
| 7 | ST JAL | 13 | 11 | 3 | 4 | 4 | 20 | 19 | 1 |
| 8 | FAVARS / ST MEXANT | 13 | 11 | 3 | 4 | 4 | 14 | 19 | -5 |
| 9 | MERCOEUR | 11 | 11 | 4 | 1 | 6 | 12 | 25 | -13 |
| 10 | COSNAC 2 | 9 | 11 | 2 | 3 | 6 | 22 | 34 | -12 |
| 11 | FCMR | 8 | 11 | 2 | 2 | 7 | 16 | 30 | -14 |
| 12 | COLLONGES/CHAUFF | 6 | 11 | 2 | 0 | 9 | 15 | 33 | -18 |

| N° | Equipes | Pts | JO | GA | N U | PE | BP | BC | Diff |
|----|------------------|----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|------------|
| 1 | NEUVIC | 31 | 11 | 10 | 1 | 0 | 49 | 13 | 36 |
| 2 | VITRAC CORREZE 2 | 28 | 11 | 9 | 1 | 1 | 28 | 10 | 18 |
| 3 | SORNAC | 26 | 11 | 8 | 2 | 1 | 36 | 7 | 29 |
| 4 | MEYMAC 3 | 18 | 10 | 6 | 0 | 4 | 28 | 18 | 10 |
| 5 | AIX | 15 | 10 | 5 | 0 | 5 | 9 | 21 | -12 |
| 6 | USSEL 3 | 12 | 10 | 4 | 1 | 4 | 17 | 18 | -1 |
| 7 | ST EXUPERY | 10 | 11 | 3 | 1 | 7 | 21 | 23 | -2 |
| 8 | SOURSAC 2 | 9 | 11 | 3 | 0 | 8 | 12 | 35 | -23 |
| 9 | ST MARTIAL 2 | 8 | 11 | 3 | 1 | 5 | 12 | 21 | -9 |
| 10 | PORTUGAIS USSEL | 8 | 9 | 3 | 0 | 6 | 19 | 21 | -2 |
| 11 | TURCS USSEL | 7 | 10 | 2 | 1 | 7 | 13 | 42 | -29 |
| 12 | FCMR 2 | 7 | 11 | 2 | 2 | 6 | 12 | 27 | -15 |

SENIORS



Equipe A



Equipe B



Equipe des vétérans



Equipe Futsal

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ECOLE DE FOOT



U 11 / U13

U9

U7

OCTOBRE ROSE



Equipe B

Equipe A

SOIREE ALIGOT



Salle comble pour notre soirée Aligot, merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur !

Le mot du président Jérémy NAVARRE :

« Bonjour à tous, ce début de saison marque nos premiers pas dans l'entente avec nos voisins Rosiérois. Les résultats en championnat ne sont pas vraiment au rendez-vous ou en tout cas pas récompensés à leur juste valeur. Nous allons redoubler d'efforts pour remédier à cela afin de continuer à vous satisfaire. En tout cas, merci pour votre présence sans faille à nos matchs et à toutes les manifestations concernant la vie de notre club.

Notre école de foot se porte très bien avec plus de 40 licenciés et surtout des sourires communicatifs sur les terrains. Encore merci de votre soutien, nous vous souhaitons une excellente année 2025. »

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB GENERATION MOUVEMENTS (LOU BENOÛ)

Pour le club des aînés, ce deuxième semestre 2024 fut particulièrement riche.

En juillet, comme les années précédentes, le club a participé activement au marché de pays que ce soit au niveau des installations ou à la tenue des caisses.

Pause en août.

Dès le 1^{er} septembre, le club recevait le chœur d'hommes « Les voix de la Roche » venu de l'Indre et l'église de Saint Hippolyte fut bien trop petite pour accueillir le nombreux public venu les écouter. Un grand merci à Claude CHENUT pour cet engagement.

Dès le jeudi 5 septembre, reprise des activités hebdomadaires.

En septembre c'est également le mois où l'on retisse les liens et pour cela rien ne vaut une bonne table, ce qui fut fait le 7 autour d'une paëlla servie par les Ets Fraysse de Corrèze.

En octobre, traditionnel loto le dimanche 13 après-midi avec salle comble. Un beau succès !

En octobre, également voyage d'une journée en Aveyron, à Flagnac exactement, où nous avons découvert un musée atypique et le village cantalo-aveyronnais de Saint-Santin qui a la particularité de posséder à la fois 2 mairies, 2 églises et 2 écoles. La limite départementale coupe le village en 2 ce qui explique les doublons de bâtiments municipaux.

Malgré la pluie diluvienne, ce fut une excellente journée.

Décembre, assemblée générale ordinaire et repas gastronomique.

Au cours de cette année, nous été heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Malheureusement nous avons dû aus-



si constater la perte de cinq membres fidèles : Martial VITRAC, Suzanne BONNET, Bernard VIDAL, Pierre BOURG et Marie-Andrée LIBOUROUX. En cette fin d'année nous avons une pensée pour eux et pour leurs familles.

Notre club est fort avec ses 72 adhérents. Toutefois nous devons penser à l'avenir.

Toutes celles et tous ceux, retraités ou pas, qui souhaitent rejoindre ce groupe peuvent nous retrouver dès janvier et s'ils le désirent adhérer. Le montant de la cotisation est fixé à 20 euros. Bienvenue à eux !

En ce début d'année, nous adressons aux membres du club, mais aussi à toutes les montaignacoises et tous les montaignacois nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année !

COLLECTIF DE CIRQUE DU JARDIN

La 8ème édition du Festival de Cirque de Marcouyeux s'est nouvellement déroulée en septembre, sur un week-end complet du 6 au 8. Sous chapiteau ou en plein air, étaient programmés spectacles, cabaret cirque, concert, initiations tout public et ateliers. Malgré une météo capricieuse, le festival a tenu toutes ses promesses, les plus de 500 spectateurs accueillis venant récompenser l'engagement sans faille de la vingtaine d'artistes et la trentaine de bénévoles. Côté restauration, La Dépaysante proposait de nouveaux plats locaux et savoureux alors que le Collectif de cirque tenait son traditionnel bar avec bières locales et crêperie.

Chaque année, une grande diversité de spectacles est proposée avec des thèmes, disciplines et styles toujours très différents pour séduire un large public et se renouveler au maximum !



LA VIE DES ASSOCIATIONS



FOYER RURAL DE MONTAIGNAC

Pour cette nouvelle année, le Foyer rural vous propose différentes activités suivant les jours de la semaine :

Lundi à 19h : Pilates (méthode Gasquet) qui comporte pilates, renforcement musculaire, équilibre, yoga...

Mercredi à 18h : Tennis de table ouvert à tout niveau. Juste se munir d'une raquette pour 1 heure de défoulement autour des tables, échauffement puis matchs suivant le nombre de participants.

Tous les deuxièmes dimanches du mois, la randonnée pédestre vous propose un rendez-vous au foyer rural, à 14h, pour un circuit accessible à tous autour de 8 km. Le tarif adhésion est de 15 euros. Nous sommes en réflexion et souhaiterions proposer de nouvelles activités. De ce fait, nous sommes à l'écoute de toutes suggestions réalisables à mettre en place par l'association.

La traditionnelle randonnée des Violettes aura lieu le dimanche 13 avril 2025. Cette année, l'organisation sera assurée par l'activité marche du Foyer Rural. Le départ se fera salle des fêtes du JARDIN.

- Le matin : 1 circuit proposé de 13 km, inscription 8h30 pour départ 9h. A midi, apéritif offert par la municipalité de MONTAIGNAC et pique-nique tiré du sac.

- L'après-midi : 2 circuits de 7 ou 12 km, inscription à 13h30 pour départ 14h. L'inscription est gratuite et tous les parcours sont accompagnés. Vous pouvez participer à votre

guise, soit toute la journée, soit seulement le matin ou l'après-midi. A l'arrivée, goûter offert par les associations. Cette manifestation ouverte à tous est organisée par les clubs de randonnée de Rosiers d'Egletons et de Montaignac-sur-Doustre.

Pour tous renseignements : 06 81 40 25 61.

Le choix des pièces de théâtre pour 2025 est fait et la distribution a

été effectuée le 14 décembre. Les repas de fin d'année passés, c'est l'estomac léger que les répétitions ont débuté le jeudi 02 janvier.

Nous serons heureux de vous recevoir les samedis 22 et 29 mars ainsi que le vendredi 04 avril 2025 à nos représentations.

La troupe " Les copains d'abord " vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 !



SOCIETE DE CHASSE

Une semaine avant l'ouverture, le concours de pétanque annuel était organisé le 31 août au bourg du Jardin avec une quarantaine d'équipes en lice. Les travaux du local de chasse d'Escouadisse ont repris de plus belle avec du gros œuvre à accomplir mais aussi beaucoup de main d'oeuvre disponible, notamment les élèves du lycée Pierre Caraminot dans le cadre d'un chantier école pour l'assainissement. L'état d'avancement des travaux est satisfaisant avec un bâtiment déjà hors d'eau et hors d'air qui sera parfaitement opérationnel à l'ouverture 2025.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL DU JARDIN

Repas champêtre

Le Foyer a organisé un repas champêtre le samedi 3 août 2024 sur l'esplanade de la salle polyvalente du Jardin. Près de 100 personnes avaient réservé leur place sous les 2 chapiteaux installés pour l'occasion.

C'est dans une ambiance musicale avec le duo « Elsa et Luc », que chacun a pu apprécier le repas préparé par les bénévoles. Au menu : soupe de Champagne, salades diverses, cuisse de bœuf à la broche, lasagnes de légumes, fromages/Salade, nougat glacé, café, vins rouge et rosé. Une buvette est venue compléter le repas et de nombreux joueurs ont pu tenter leur chance lors d'une tombola. La fête s'est prolongée avec plusieurs parties de pétanque sous le soleil.

Le foyer rural du Jardin organisera un repas farcidures le samedi 15 mars 2025 à 12h dans la salle polyvalente du Jardin. Tous les gourmands sont les bienvenus. Tarif : 20€ par personne (à partir de 10 ans).

Contacts et réservations : Caroline : 06.32.56.18.05 Jean-Michel 06.85.05.53.39 Michel 06.81.25.84.66



COMITE DE LA FÊTE

La traditionnelle Fête du Milhassou a débuté par un concours de pétanque suivi d'une soirée Moules-frites et d'une ouverture surprise par un feu d'artifice pour les 30 ans du comité.

Dimanche, un vrai engouement pour les foulées du Milhassou avec 85 concurrents au départ. Vous avez aussi pu chiner au vide grenier et nos 200kg de milhassou ont eu un succès phénoménal comme toujours. Malheureusement, le défilé de chars fleuris a été contrarié par la chaleur mais la soirée bœuf à la broche, animée par notre magicien et les Corto Maltesse, a permis à tous de passer une excellente soirée !

Lundi, les planches tapas de la Boucherie CARAMINOT-COUDERT ont encore connu un vif succès à l'instar des buvettes durant ces 3 jours. Les festivités se sont clôturées par le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Un grand merci aux bénévoles, aux partenaires, à la commune et à toutes les personnes venues durant ces trois jours de fête votive !

Un grand merci aussi aux commerçants du village pour leur implication dans notre manifestation, dans l'ombre ou la lumière, avec de belles décorations au P'TIT MATELOT et des menus qui vous ont régalingés à La MARMITE.

Vous serez très rapidement mis au courant de la date de l'assemblée générale tant attendue pour un renouveau du comité de la fête.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025, pleine de festivités !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2024 :

La cérémonie du 11 Novembre a débuté au Jardin à 11h en présence de Monsieur Jean-Claude BESSEAU, Maire de la commune, de notre Président Monsieur Robert PEUCH, des deux porte-drapeaux, ainsi qu'une délégation de sapeurs-pompiers emmenés par leur chef de corps Christophe FOURNAJOUX.



La lecture du message du Ministre a été faite par les enfants.

A 11h30, les autorités et la plupart des personnes présentes se sont rendues à la deuxième manifestation qui a eu lieu au Monument aux Morts de Saint-Hippolyte.

L'appel aux morts a été fait et les textes afférents à la cérémonie ont été lus par les enfants de l'école que nous remercions.

L'Association des Anciens Combattants a offert ensuite le traditionnel Pot de l'Amitié au Foyer Rural à Montagnac.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Avant de parler de la nouvelle année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves de Montagnac-sur-Doustre tenait à remercier le Rotary Club d'Egletons pour son don en fin d'année dernière. Nous avons reçu un très beau chèque remis à l'occasion de la fête de fin d'année.

Les effectifs se maintiennent globalement et l'année 2024-2025 a débuté avec le maintien des 4 classes pour notre école. Ce sont 66 enfants qui vont à l'école chaque jour dans notre commune.

Comme chaque année, l'APE a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale.

Voici sa composition :

Mme BENAZECH Gaëlle, présidente

Mme COQUILLAUD Isabelle, secrétaire

Mme ANHALT MENDES Mélanie, secrétaire adjointe

Mme VINCENT Marion, trésorière.

HALLOWEEN :

Les enfants déguisés pour Halloween ont défilé dans la commune et sont venus à votre rencontre pour récolter des bonbons. Ils se sont ensuite partagés leur récolte. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire en musique.

LOTO :

Comme chaque année, le loto a fait salle comble. Vous étiez nombreux à venir tenter votre chance le samedi 7 décembre. Nous remercions vivement tous les participants mais également les commerçants et entreprises pour leurs dons ainsi que les parents pour leur aide.

CALENDRIER :

Cette année l'opération « Calendriers » a été renouvelée. Chaque classe a été photographiée. Vous pourrez vous procurer un calendrier en nous contactant.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

NOEL :

Vendredi 20 décembre, c'est à la gare de Montagnac que les enfants ont attendu le Père Noël. Il a été rejoint par deux poneys qui l'ont aidé à transporter les cadeaux jusqu'au Foyer. Les 4 classes ont reçu de nombreux cadeaux et chaque enfant est reparti avec un bol rempli de chocolats, confectionné par notre épicerie « Le P'tit Matelot ». Ils ont également pu partager un moment avec les poneys des « Sabots de Lune ». L'APE a offert un goûter aux enfants pour clôturer cet après-midi et les enfants non-scolarisés de la commune ont eu un petit présent.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Dates à retenir (prévisionnel) :

- Vente des calendriers : Possible encore en janvier 2025
- Carnaval : vendredi 22 février 2025
- Bourse aux vêtements : dimanche 25 mai 2025
- Collecte de la ferraille : samedi 21 juin 2025

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez faire un don (vêtements, chaussures, accessoires, ferraille ...), vous pouvez nous contacter au 06.18.94.00.82. Nous vous remercions par avance.

L'APE vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025 !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

INTER ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le **Marché de Producteurs de Pays** estival (le 20 juillet) a été un bel exemple de coopération entre les associations de la commune ainsi qu'une réussite en matière

d'organisation. La fréquentation était au rendez-vous avant l'orage et la commune souhaite se positionner à nouveau en juillet 2025.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Manifestations et moments forts de l'amicale des Sapeurs-pompiers :

Bal du 27 juillet

Le 19 octobre : remise du cadeau de naissance de Marina, la fille de Hugo et Laura.

Le 16 novembre : loto et remerciements à tous les participants et les personnes qui nous ont aidé pour l'organisation.

Le 22 novembre : les Chefs de Centre du Groupement Centre se sont réunis à Montagnac sur Doustre. L'amicale a participé au déroulement de cette soirée conviviale et nous remercions le restaurant La Marmite de nous avoir préparé un très bon dîner à cette occasion.

Le 30 novembre : l'amicale a organisé le départ du lieutenant honoraire Alain Roux.

Nous Félicitations également :

Bryan Rafael pour l'obtention du Chef d'Agré au VSAV, Nathan Denis et Paul Fournajoux pour le FDF1, William Dumas pour le SUAP.

Nous accueillons en actif une ancienne JSP, Océane Verdon.

Prochainement :

Fête de la Sainte Barbe le 11 janvier.

Pour tout renseignement : Lieutenant Christophe Fournajoux au 06 79 71 72 91.

L'amicale des Sapeurs-pompiers de Montagnac-sur-Doustre vous souhaite de très bonnes fêtes !



LA VIE DES ASSOCIATIONS



VIE LOCALE.. VIE LOCALE.. VIE LOCALE..

> Ecole primaire et cantine

La rentrée de septembre s'est parfaitement déroulée à l'école qui conserve ses 4 classes avec un effectif de 66 élèves plutôt orienté à la baisse. C'est l'occasion de souligner l'engagement du corps enseignant et ATSEM à l'école mais aussi du personnel communal

qui oeuvre quotidiennement à la cantine pour que chaque repas soit un moment de plaisir et de bien-être pour les enfants. Citons le Master Chef Eric bien sûr, bien entouré de Manon, Valérie, Véronique et Geneviève.



VIE LOCALE.. VIE LOCALE.. VIE LOCALE..

> Départs à la retraite

Le personnel communal a connu deux départs à l'automne avec Simone Lanot et Martine Reix. Nous

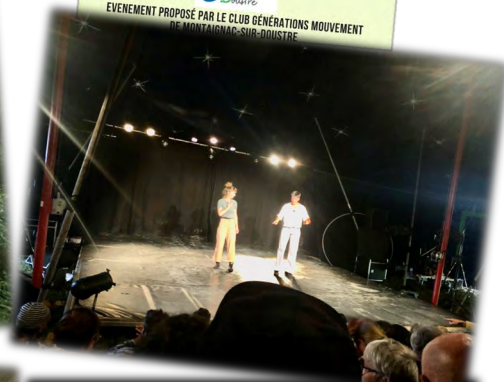
leur souhaitons une retraite longue, heureuse et bien remplie !



> Une commune dynamique !

Marché de Pays, exposition avec Egletons-Photo-Nature, bal des pompiers, repas champêtre au Jardin, visite avec le Pays d'Art et d'Histoire, fête du Milhassou, course pédestre, sortie nature avec l'office de tourisme, concours de pétanque au Jardin, chœur d'hommes à St-Hippolyte,

festival de cirque à Marcouyeux, bal trad avec Danse avec les Louves, Halloween, lotos et autres manifestations associatives, décor de Noël réalisé par les enfants et Noël de l'APE... On ne s'ennuie pas sur la commune et soyez tous remerciés de votre implication associative et bénévole !



UN PEU D'HISTOIRE..

Le château de Montagnac...

Ce vénérable et coquet château venant d'être vendu, c'est le moment de se replonger dans les grandes lignes de son histoire en se remémorant ses différents propriétaires et certains faits peu connus. C'est aussi l'occasion de saluer les nouveaux châtelains arrivés des Etats-Unis, Tarka L'Herpinière et Mia Holm, par un BIG WELCOME et de souhaiter bonne continuation à la famille Maréchal, pour qui c'est la fin d'une aventure débutée en 1991.

L'origine médiévale du château est attestée, alors propriété de la puissante famille des seigneurs de Montagnac qui prospère dans la région. En partie détruit, il est reconstruit au 16ème siècle par Jean de Montagnac (chevalier de l'ordre du Roi puis député des états généraux) puis embelli au 17ème siècle par la famille d'un autre Montagnac illustre, Mg François de Gain (aumônier du Roi et Grand Vicaire de Reims). On lui doit les magnifiques cheminées Renaissance encore en place. Les choses vont hélas se gâter à la Révolution où la plus grande partie des biens des Montagnac est confisquée et vendue. Une autre famille illustre de la région, les Braquillanges, rachète le domaine en toute fin du 18ème siècle pour sauver ce qui peut l'être et c'est bien plus tard, en 1879, que l'amiral marquis de Montagnac (ex ministre de la Marine) craque pour le château de ses ancêtres. Il le fait en partie reconstruire dans le style Henri II par l'architecte Bardou de Tulle et c'est l'élégant édifice que nous connaissons aujourd'hui, mêlant le style Renaissance du corps de logis au caractère médiéval du donjon à machicoulis et chemin de ronde. Chose qui a son importance, nous devons aussi à notre marquis le changement du nom de Montagnac en Montaignac. Son fils, le marquis Renaud de Chauvance, est en fin de 19ème siècle le dernier des Montaignac à occuper le château et à l'origine de la fondation, dans le parc attenant, de l'école des sœurs « Sainte-Clothilde » (elle sera dans les années 2000 restaurée en maison d'habitation par la famille Maréchal avec l'aide de la Fondation du Patrimoine). Il connaît hélas un destin tragique car féru de mécanique et de sport automobile, il se tue en 1898 lors d'une compétition entre Bergerac et Périgueux, cet accident mortel étant considéré comme le premier de la discipline. Homme bon et apprécié, sa disparition suscite beaucoup d'émoi. Après la mort du marquis, le château devient successivement propriété des familles Calary puis Delair, qui en fait don en 1976 à la commune de Montaignac St-Hippolyte qui le revend en 1991. La suite est connue, l'histoire continuant fort heureusement de s'écrire...

Rappelons-nous que ce château d'origine médiévale et son vaste domaine forestier couvraient autrefois toute la butte environnante, avec une entrée principale qui serait aujourd'hui située entre la salle des fêtes et la rue Chantebise !

Merci à Daniel Vigouroux de sa précieuse documentation.



ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES

ETAT CIVIL 2ème semestre 2024



* Mariage :

Benjamin, Philippe ANHAËT et Mélanie, Hélène MENDES le 27.07.2024



* Naissances (année 2024) :

BONTEMPS HASSANI Mayan né à Tulle le 23.03.2024

MICHAUX Alessio, Dylan, Olivier, Cédric né à Tulle le 11.09.2024



* Décès :

PLAT (Veuve BONNET) Suzanne, Denise, Marie le 23.07.2024

VIDAL Bernard le 28.07.2024

VERGNE Germain le 09.08.2024

GARCIA BURRIEL Colette le 29.08.2024

BOURÇ Pierre, Antoine, Marc le 07.09.2024



INFOS MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Mairie (bourg de Montagnac) : ouverture au public du lundi après-midi au samedi matin 9h-12h et 14h-17h sauf vendredi 14h-16h et fermeture le mercredi après-midi.

- Téléphone : 05 55 27 61 42

- E-mail : mairie@montagnac-sur-doustre.fr

- Site internet : www.montagnac-sur-doustre.fr

- Page Facebook : [mairie-de-montagnac-sur-doustre](https://www.facebook.com/mairie-de-montagnac-sur-doustre)

Agence Postale communale (bourg de Montagnac) : tous les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h (9h à 12h le samedi).

- Téléphone : 05 55 27 83 77

A SCANNER POUR VOUS INSCRIRE SUR LA BASE MAIL ET RECEVOIR LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE (partie « inscription à la lettre d'infos »)

